

ACCÉDER À L'ESPACE ÉLECTEUR



1

MESSAGERIE PRO

On reçoit un mail sur sa messagerie pro (ou sur le mail renseigné sur Guilen pour les détachés) avec un lien pour accéder au portail élections et ouvrir son espace électeur. MAIL daté du 13 octobre.

2

Mon mot de passe :

OUVERTURE DE L'ESPACE ÉLECTEUR

Après avoir cliqué sur le lien, il faut renseigner son identifiant (adresse messagerie pro) et créer un mot de passe, choisir une question défi et indiquer la réponse de son choix.

3

Question-défi :

Ma réponse :

VÉRIFIER LA LISTE ÉLECTORALE

L'espace électeur est donc ouvert. Il permet au collègue de vérifier qu'il est sur la liste électorale pour chaque scrutin et de contester le cas échéant.

C'est là que se fera le vote entre le 1er et le 8 décembre 2022, en renseignant en plus le code reçu dans la notice de vote, dans son étab ou par courrier entre le 7 et le 17 novembre.

4

RÉCUPÉRER UN MOT DE PASSE PERDU

Si on perd son mot de passe électeur ou le code de la notice de vote, on peut en changer : réassort possible à tout moment.

RAPPELS :

Ouverture de l'espace de vote : du 13/10 au 08/12

Date limite pour rectifier la liste électorale : 24/10

Notice de vote : entre le 7 et le 17/12 dans son étab ou à domicile.

en cas de problème 44@se-uns.org

ou 06 21 85 80 80

Le vote est prévu du 1er au 8 décembre 17H



L'UNSA, votre alliée du quotidien

